

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2011

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (*pouvoir de M. Philippe LEQUAIN*), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Kamel EL FEDIL, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (*pouvoir de M. Gilles CURTI*), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, Mme Nathalie KRAMER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY (*pouvoir de M. Bernard DEBAIN*), M. Guy HEMET (*pouvoir de M. Frédéric BUONO*), M. Olivier FRAUDEAU (*pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER*), Mme Marie-Annick DUCHÊNE, M. Thierry VOITELLIER (*pouvoir de M. Alain NOURISSIER*), M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (*pouvoir de Mme Marie BOELLE*), M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT (*pouvoir de M. Michel BANCAL*), Mme Christine de la FERTÉ, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Bernard DEBAIN (*pouvoir à M. Christian MAMY*), M. Jean-Roch GAILLET, M. Gilles CURTI (*pouvoir à Mme Frédérique KIBLER*), M. Philippe LEQUAIN (*pouvoir à M. Patrick CONFETTI*), M. Frédéric BUONO (*pouvoir à M. Guy HEMET*), M. Christophe BOLLENGIER (*pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU*), M. Alain NOURISSIER (*pouvoir à M. Thierry VOITELLIER*), M. Michel BANCAL (*pouvoir à M. François LAMBERT*), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (*pouvoir à Mme Magali ORDAS*), M. Erik LINQUIER, M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 28 septembre 2011

Date d'affichage de la convocation : 29 septembre 2011

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 60

N° de l'ordre du jour :

2011.10.06 : Budget supplémentaire 2011 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-11, L.2311-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu la délibération n°2011-02-10 du Conseil communautaire du 1^{er} février 2011 approuvant le Budget Primitif 2011 ;

Vu les délibérations n°2011-06-05 et n°2011-06-06 du Conseil communautaire du 28 juin 2011 approuvant respectivement le Compte Administratif 2010 et l'affectation du résultat ;

Le budget supplémentaire est une décision modificative du budget. Il permet l'ajustement des crédits et l'inscription de dépenses et de recettes nouvelles. Il intègre également les résultats et les reports de la section d'investissement (en dépenses et en recettes).

Il intervient après l'adoption :

- du budget primitif 2011, le 1^{er} février 2011,
- du compte de gestion et du compte administratif 2010, le 28 juin 2011 (correspondant au résultat de la gestion 2010).

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, le Conseil communautaire a affecté, le 28 juin 2011, le résultat dégagé en section de fonctionnement en «report à nouveau» pour 2 697 446,91 €. Ce montant contribue à augmenter l'autofinancement.

Les tableaux annexés à la présente délibération retracent l'ensemble des ajustements des recettes et des dépenses qui constituent cette deuxième modification du budget 2011. Les principaux postes à retenir sont les suivants :

1°) Pour les recettes de fonctionnement (+ 2 697 446,91 €)

La seule recette de fonctionnement inscrite au budget supplémentaire est le résultat reporté en fonctionnement (2 697 446.91 €).

Les variations de recettes de fiscalité et de dotations entre la prévision budgétaire et la notification seront constatées lors de l'examen du compte administratif 2011. Les services fiscaux n'ont pas encore communiqué à ce jour les montants définitifs de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM).

2°) Pour les dépenses des services (+ 1 000 000 €)

Les dépenses de fonctionnement sont augmentées pour permettre le paiement de la location longue durée de la fibre de la vidéoprotection (1 000 000 €).

Lors du BP 2011, les dépenses de vidéoprotection avaient été inscrites en totalité en section d'investissement. Les travaux, l'équipement technique et le droit d'usage irrévocable à long terme (IRU) de la fibre sont bien comptabilisés en investissement. Cependant, la location de fibres longue durée doit être comptabilisée en section de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement sont réduites dans les mêmes proportions. Cet ajustement est sans impact financier.

3°) Une augmentation de l'autofinancement (1 697 446,91 €)

Les ajustements de recettes et de dépenses de l'exercice 2011 permettent de générer un virement complémentaire vers la section d'investissement à hauteur de 1 697 446,91 €.

4°) Pour la section d'investissement

Les ajustements des dépenses et recettes d'investissement se compensent et se révèlent sans impact sur le montant total du budget 2011.

En recettes, des crédits supplémentaires ont été inscrits :

- au titre de la subvention notifiée de l'Etat pour la mise en place de la vidéoprotection. Le montant notifié (1 312 714 €) est supérieur au montant prévu au BP 2011 (600 000 €). Le complément est inscrit au budget supplémentaire (712 714 €).
- au titre de la subvention notifiée de la Région Ile de France pour la création de la déchèterie de Bois d'Arcy (150 000 €). Aucune somme n'avait été inscrite au BP 2011.
- au titre du virement complémentaire à la section de fonctionnement (1 697 446,91 €)

En parallèle, la prévision du BP 2011 de la recette d'emprunt d'équilibre a été réduite en proportion (- 2 560 160,91 €).

En dépenses, des crédits supplémentaires ont été inscrits :

- pour la réalisation de pistes cyclables sous forme de fonds de concours aux communes (1 350 000 €),
- pour le versement de la subvention attribuée fin 2010 à Versailles Habitat pour la construction de 49 logements sociaux de type PLS à destination des étudiants rue Villeneuve de l'étang à Versailles. Les travaux viennent de démarrer (148 535 €),
- pour la subvention d'équipement à la Mission Locale pour les travaux d'aménagement des locaux votée le 29 mars 2011 (25 000 €),
- pour diverses dépenses : numérisation du cadastre de Bailly par le Système d'Information Géographique (6 000 €), frais d'annonces pour la construction de la déchèterie (9 000 €), provision pour des fonds de concours éventuels (10 358 €).

En parallèle, des crédits de dépenses d'investissement ont été réduits dans les mêmes proportions :

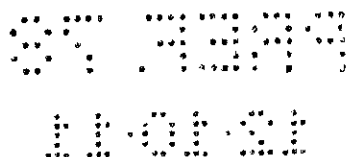
- pour la vidéoprotection, afin de tenir compte de la comptabilisation de la location longue durée de la fibre en fonctionnement (- 1 000 000 €),
- les fonds de concours aux communes inscrits au BP 2010 et reportés dans le cadre des restes à réaliser concernant le transfert des biens non amortis des conservatoires sont annulés (- 548 899 €).

Le conseil communautaire du 29 mars 2011 s'est prononcé pour remplacer les fonds de concours initiaux par la prise en charge par Versailles Grand

Parc de la quote-part d'emprunt correspondant au financement des biens mis à disposition dans le cadre du transfert de la compétence enseignement musical. Le remboursement des communes a été financé grâce au vote de la décision modificative n°1 le 29 mars 2011. Les crédits reportés ne sont donc plus nécessaires au budget.

Toutes ces propositions figurent dans le document comptable réglementaire joint et sont détaillées, ci-après, par section et par chapitre.

Budget Versailles Grand Parc	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats constatés à la clôture de l'exercice 2010		11 638 074,57	4 817 292,58	9 284 646,70
Restes à Réaliser 2010			14 307 981,78	900 000,00
Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement pour le besoin de financement de la section d'investissement		-8 940 627,66		8 940 627,66
1- Sous-total reprise des résultats et des reports		2 697 446,91	19 125 274,36	19 125 274,36
Propositions nouvelles	1 000 000,00	0,00	0,00	-1 697 446,91
Virement complémentaire	1 697 446,91			1 697 446,91
2- Sous-total propositions nouvelles	2 697 446,91	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (1 + 2)	2 697 446,91	2 697 446,91	19 125 274,36	19 125 274,36



Budget supplémentaire année 2011 de VGP

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Anten.	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT							2 697 446,91 €	2 697 446,91 €	
Chapitre 002 : Report à nouveau								2 697 446,91 €	
002	FIN	01	002			Résultat de fonctionnement reporté		2 697 446,91 €	Excédent reporté exercice 2010
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES SECTION FONCTIONNEMENT							2 697 446,91 €	0,00 €	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (hors virement)							1 000 000,00 €		
Chapitre 011 : Charges de fonctionnement général							1 000 000,00 €		
011	PVIL	110	6135	VPRO		Location mobilière	1 000 000,00 €		Vidéoprotection : location de la fibre longue durée : inscrit au BP 2011 en investissement
VIREMENT VERS LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chap. 023)							1 697 446,91 €		
023			023		01	Virement à la section d'investissement	1 697 446,91 €		Equilibre de la section de fonctionnement
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								0,00 €	
Chapitre 72 : Travaux en régie								-182 150,00 €	
72	FIN	812	722		DECH	Travaux en régie sur immobilisations corporelles		-105 800,00 €	Erreur d'imputation budgétaire dans le Budget Primitif 2011 - réaffectation au chapitre 042 (recettes d'ordre déchetterie et pépinière)
72	FIN	90	722		PEPIN ENT	Travaux en régie sur immobilisations corporelles		-76 350,00 €	
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections								182 150,00 €	
042	FIN	812	722		DECH	Travaux en régie sur immobilisations corporelles		105 800,00 €	Correction de l'erreur d'imputation figurant dans le Budget Primitif 2011 - voir chapitre 72
042	FIN	901	722		PEPIN ENT	Travaux en régie sur immobilisations corporelles		76 350,00 €	

PEP 70

2011

Budget supplémentaire année 2011 de VGP

SECTION D'INVESTISSEMENT									
						Dépenses	Recettes	Commentaires	
TOTAL ELEMENTS CA 2010						14 307 981,78 €	14 307 981,78 €		
RESULTAT DE CLOTURE							4 467 354,12 €		
RAR DEPENSES						14 307 981,78 €			
RAR RECETTES							900 000,00 €		
AFFECTATION DU RESULTAT							8 940 627,66 €	Compte 1068	
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES SECTION D'INVESTISSEMENT						0,00 €	0,00 €		
Chap.	Gest.	Fonc.	Article	Serv.	Ant en.				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						0,00 €			
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versés						985 000,00 €			
204	PVIL	020	2042			Subvention d'équipement aux personnes morales de droit privé	25 000,00 €		Subvention à la Mission Locale pour les travaux d'aménagement des locaux (délibération du 29 mars 2011)
204	HAB	70	20418	PLH	FSF	Subvention d'équipement aux personnes morales de droit privé	148 535,00 €		Subvention attribuée en 2010 à Versailles Habitat pour la construction de logements de rue Villeneuve de l'Etang à Versailles (démarrage des travaux)
204	DEPL	815	204141	CIDO		Fonds de concours aux communes	1 350 000,00 €		Fonds de concours pour la réalisation de pistes cyclables
204	FINC EM	311.1	204141	CEM1		Fonds de concours aux communes	-2 715,00 €		Suppression des crédits prévus au BP 2010 et reportés en 2011 pour les subventions d'équipement des biens culturels non amortis
204	FINC EM	311.2	204141	CEM2			-405 391,00 €		
204	FINC EM	311.3	204141	CEM3			-1 812,00 €		
204	FINC EM	311.4	204141	CEM4			-129 727,00 €		
204	FINC EM	311.5	204141	CEM5			-9 248,00 €		
204	DEPL	815	204141	FONDS		Fonds de concours aux communes	10 358,00 €		Provision pour fonds de concours dans les transports (pour arrondir le total du chapitre 204)



Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles							-103 500,00 €	
20	SIG	824	205	SIG		Logiciels	6 000,00 €	Numérisation du cadastre de Bailly par le SIG.
20	ENV	812	2033	DEFO	DECH	Frais d'insertion	9 000,00 €	Frais d'annonces pour la construction de la déchetterie.
20	PATDECO	901	2031	3LOC	32PE PINIE R	Frais d'études	-118 500,00 €	frais de maîtrise d'œuvre inscrits en 2010 en frais d'études : à réimputer sur les crédits des travaux (compte 2141).
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles							42 150,00 €	
21	PATDECO	90	21745	3LOC	32PE PINIE R		-76 350,00 €	Erreur d'imputation budgétaire au BP2011
21	PATDECO	901	2141	3LOC	32PE PINIE R		118 500,00 €	Réimputation des frais de maîtrise d'œuvre.
Chapitre 23 : Immobilisations corporelles en cours							-105 800,00 €	
23	ENV	812	2313	DECH			-105 800,00 €	Erreur d'imputation budgétaire au BP2011.
Opération-chapitre n° 0110 : Vidéoprotection							-1 000 000,00 €	
0110	PVIL	110	2313	VPRO		Immobilisations en cours	-1 000 000,00 €	Une partie des crédits est utilisé pour financer de la location longue durée de fibres (imputé en fonctionnement).
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections							182 150,00 €	0,00 €
040	FIN	901	2141	3LOC	PEPIN ENT		76 350,00 €	Correction d'erreur d'imputation budgétaire lors du BP 2011.
040	FIN	812	2313	DECH			105 800,00 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors virement)								-1 697 446,91 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues								862 714,00 €
13	PVIL	110	1321	VPRO	0110	Subvention Etat	712 714,00 €	La subvention notifiée par l'Etat pour la mise en place de la vidéoprotection (1 312 714 €) est supérieure au montant prévu au BP 2011.
13	ENV	812	1322	DECH		Subvention Région	150 000,00 €	Subvention notifiée par la Région Ile de France pour la création de la déchetterie de Bois d'Arcy. Aucune somme n'avait été inscrite au BP 2011.
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées								-2 560 160,91 €
16	FIN	01	1641			Emprunts en euros	-2 560 160,91 €	Réduction de l'inscription budgétaire d'emprunt du BP 2011.

PPF

2011

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chapitre 021)							1 697 446,91 €	
021	FIN	01	021			Virement de la section de fonctionnement	1 697 446,91 €	

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte le budget supplémentaire du budget principal de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc pour 2011 ;*
- 2) *précise que le budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est voté par chapitre.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 60

Suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

01 30 83 03 14

01 39 53 96 14